



La Hardouinais a planté 1,5 million d'arbres

Saint-Launeuc — Riche de ses 2 400 ha, le domaine forestier privé de La Hardouinais dévoile un gigantesque projet de compensation carbone inédit, à destination des entreprises.

Depuis 2012, pas moins de 1,5 million de jeunes arbres ont été plantés afin d'assurer la pérennité de la forêt en carbone. Avec ces plantations récentes, la forêt de La Hardouinais, un site naturel aux alentours de Merdrignac, représente 245 000 t, soit 900 000 t de dioxyde de carbone (CO₂) stockées sur le domaine.

Réduire le dioxyde de carbone (CO₂)

Une action ambitieuse et généreuse dont l'ampleur se mesure également par la politique de diversification. Parmi les espèces sélectionnées, on retrouve « le chêne sessile, le hêtre, le nordmann, les pins maritime et sylvestre, et enfin l'épicéa de sitka ». Il s'agit ici de contribuer à réduire le niveau CO₂ présent dans l'atmosphère.

« Le moyen le plus efficace aujourd'hui d'éliminer le carbone, c'est la reforestation. Le constat est simple : en grandissant, un arbre capte le CO₂ et le stocke en nombre suffisant. Les arbres pourraient, en théorie, emprisonner une partie du CO₂ émis dans l'atmosphère. Par ailleurs, nous assurons le futur de la filière bois en permettant aux forêts de résister au changement climatique, mais aussi en utilisant les arbres pour préserver le climat », assure Frédéric Labbé, expert forestier du domaine.

La forêt de La Hardouinais, peu habituée à faire l'actualité, se voit enfin reconnaître pour l'excellence de sa gestion de la faune et flore. Le site est notamment une référence auprès du comité national des propriétaires



Frédéric Labbé, expert forestier et Martial Bizeul, directeur du domaine de la Hardouinais devant les arbres plantés, il y a quelques années.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

forestiers (CNPF). En 2020, d'autres actions ont été engagées afin d'aboutir à la labélisation du chêne sessile (âgé de plus de 300 ans), situé sur le domaine, comme arbre remarquable par l'association Arbre. « L'idée est de proposer des projets concrets de réduction de l'empreinte carbone à des entreprises engagées dans une démarche de développement durable ou de Responsabilité sociétale

des entreprises (RSE). Les pistes proposées permettront de réduire l'impact de leur activité sur l'environnement, tout en améliorant leur image auprès de leurs clients, partenaires et salariés », explique Martial Bizeul, directeur du domaine.

En effet, la forêt, puits de carbone, est au cœur de la stratégie nationale Bas-Carbone pour respecter les engagements de neutralité à l'horizon

2050.

Alors que le réchauffement climatique s'accélère, des entreprises écoresponsables s'engagent. Si des quotas de CO₂ existent déjà en Europe pour les industriels, de nombreuses entreprises françaises s'intéressent désormais à la compensation carbone volontaire.

